

AVIS DE CONTAMINATION

(Article 31.58 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2)

CIRCONSCRIPTION FONCIÈRE DE LAVAL

Saint-Jérôme, ce 6 juin 2024

COMPARAÎT :

Me Karine TURGEON WALL, notaire, ayant son domicile professionnel au 100, rue de la Gare, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 2C1.

(ci-après le « Comparant »)

LEQUEL DONNE LE PRÉSENT AVIS et demande à l'officier du bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval d'inscrire sur le registre le présent avis de contamination concernant le terrain désigné ci-après, soit l'exposé de la nature des contaminants présents dans le terrain au-delà des valeurs limites réglementaires, tel qu'il apparaît dans le résumé de l'étude de caractérisation présenté ci-dessous et attesté par un expert visé par l'article 31.65 de la *Loi sur la qualité de l'environnement*, L.R.Q. c. Q-2.

1. DÉSIGNATION DU TERRAIN

Un immeuble connu et désigné comme étant le lot numéro **SIX MILLIONS SIX CENT SEIZE MILLE CENT QUARANTE-CINQ (6 616 145)**, au **CADASTRE DU QUÉBEC**, circonscription foncière de **LAVAL**.

L'adresse civique est le 3637, boulevard Sainte-Rose, Laval, Québec, H7P 1C5.

Le lot 6 616 145 au susdit cadastre est issu du remplacement des lots suivants : le lot 1 781 646, le lot 2 670 692 et le lot 2 670 693 au susdit cadastre. Le site désigné par l'étude de caractérisation est composé des anciens lots 1 781 646 et du lot 2 670 693 au susdit cadastre.

(ci-après « l'Immeuble »)

2. IDENTIFICATION DU PROPRIÉTAIRE ET PERSONNE VISÉE PAR L'AVIS

GROUPE GDI SAINTE-ROSE INC. est propriétaire de l'Immeuble en vertu des titres de propriété publiés au bureau de la publicité des droits de la circonscription foncière de Laval sous le numéro **28 465 466** et son adresse est le 789, avenue Pierre-Dansereau, Terrebonne, Québec, J6Y 0R2.

3. DÉSIGNATION DE LA MUNICIPALITÉ ET DE L'UTILISATION AUTORISÉE

L'immeuble est situé dans la ville de Laval et l'utilisation suivante est autorisée « usage résidentiel et commercial » sur ce terrain en vertu de la réglementation de zonage de cette ville.

4. RÉSUMÉ DE L'ÉTUDE DE CARACTÉRISATION

Le résumé ci-joint des études de caractérisation préparé par Imausar Environnement Inc. en date du 23 mai 2024 contresigné par le Comparant fait partie intégrante du présent avis et contient :

- 4.1 un énoncé de la nature des contaminants présents dans le terrain et dont la concentration excède les valeurs limites de l'annexe 1 du *Règlement sur la protection et la réhabilitation des terrains* ;
- 4.2 un énoncé des catégories d'usages permis sur le terrain, le cas échéant, en fonction des valeurs limites réglementaires applicables ;
- 4.3 un bref historique des activités qui ont eu lieu sur l'Immeuble ;

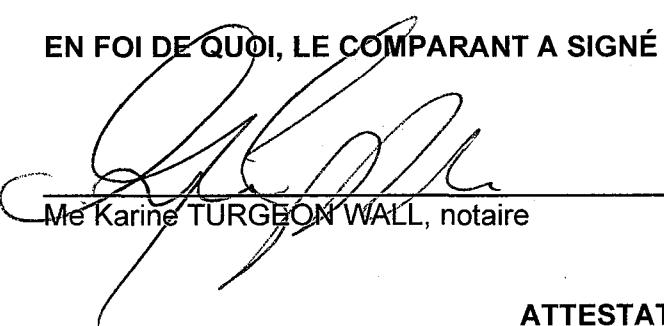
- 4.4 la superficie du terrain occupée par les sols contaminés ainsi que la localisation et les volumes de ces sols en surface et en profondeur ;
- 4.5 un énoncé de la nature et de l'importance des contaminants présents dans l'eau souterraine, s'il en est ;
- 4.6 une indication de la présence d'une installation de captage d'eau destinée à la consommation humaine à moins d'un kilomètre ainsi que la proximité d'un cours ou un plan d'eau de surface, le cas échéant.

Ce résumé est attesté par Michel MÉNARD, ingénieur, dont copie conforme du formulaire d'attestation est annexée.

5. MODALITÉ PARTICULIÈRE À L'AVIS DE CONTAMINATION

Le présent avis demeure en vigueur tant et aussi longtemps qu'un avis de décontamination n'a pas été inscrit sur le registre contre l'Immeuble, ou partie de celui-ci.

EN FOI DE QUOI, LE COMPARANT A SIGNÉ



Me Karine TURGEON WALL, notaire

ATTESTATION

Je, soussignée, Me Gilbert G. LANDRY, notaire, atteste que :

1. J'ai vérifié l'identité, la qualité et la capacité du **Comparant** ;
2. Le document traduit la volonté exprimée par le **Comparant** ;
3. Le document est valide quant à sa forme ;

Attesté à Saint-Jérôme, province de Québec, ce 6 juin 2024.

Nom : Gilbert G. LANDRY
Qualité : notaire
Adresse : 100, rue de la Gare, Saint-Jérôme, Québec, J7Z 2C1



Me Gilbert G. LANDRY, notaire



**ÉTAT CERTIFIÉ D'INSCRIPTION
DE DROIT
AU REGISTRE FONCIER DU QUÉBEC**

*Je certifie que la réquisition présentée le 2024-06-11 à 09:00 a été inscrite au Livre
foncier de la circonscription foncière de Laval
sous le numéro 28 752 030.*

Le fichier de signature électronique ECACL28_752_030.sig, qui accompagne ce document, émis par **M^e Patrick Plante, L'Officier de la publicité foncière du Québec**, atteste que la transmission du document est sans altération et que celui-ci provient du Registre foncier.

Identification de la réquisition

Mode de présentation :	Avis	
Forme :	Sous seing privé	
Nature générale :	Avis de contamination	
Nom des parties :	Propriétaire Requérant	GROUPE GDI SAINTE-ROSE INC. Karine TURGEON WALL